

Qué de nous ?

Qu'y a-t-il de nouveau ?

N°18 ■ JUILLET 2009



Sommaire

■ **EDITORIAL**.....page 1

Passerelle des Planques

■ **Compte administratif 2008**.....p. 2

■ **Travaux communaux**.....p. 3

■ **Bon à savoir,
la vie du village**.....p. 4 à 6

Le journal d'informations de la commune de Tanus

Investir pour préparer l'avenir

L En ce début d'été, vous êtes-vous rendu compte de l'intense activité qui règne au niveau des bâtiments communaux ? Création de deux logements, changement des fenêtres, des volets, mais aussi fleurissement, réfection des rues, etc. Malgré la crise économique et financière, nous avons pu, encore, bénéficier de quelques subventions. **Un des moyens de progresser est celui d'investir**, il en découlera des ressources pour notre budget.

L'Etat qui restreint de jour en jour son domaine de compétence, ne participe plus qu'à hauteur de 20% pour les quelques dossiers recevables. Les aides que nous recevons du Conseil Général pourront-elles continuer ? Déjà, les dossiers relatifs à la réhabilitation de logements sont rejetés. Que fera la Communauté des Communes si la Taxe Professionnelle est supprimée, alors qu'elle constitue sa principale ressource ? Il faut savoir qu'elle prend en charge de plus en plus d'actions : la petite enfance et l'enfance, le SDIS (Service des Pompiers), une partie de la voirie, la sauve-

garde du petit patrimoine bâti, la communication dans le tourisme,...; autant de compétences qui ne sont plus du ressort des communes. Je crains qu'à l'avenir, nous soyons obligés de faire des choix dans nos décisions, et nous donner les moyens de résister. L'avenir des petites communes est en jeu, les budgets serrés et les demandes des administrés en augmentation. L'implication de chacun d'entre nous à son niveau, sera nécessaire. Notre politique d'investissement deviendra indispensable, tant dans notre souhait d'augmenter la population, que dans le fait d'augmenter nos ressources, pour nous rendre moins tributaires des participations défaillantes de nos structures de tutelle. Nous devons y travailler encore plus avec rigueur et courage. Mais avec le bel été qui avance, je voudrais féliciter tous les élèves, les étudiants, les apprentis, pour leur réussite à leurs examens et les encourager à continuer. Bonnes vacances à tous. ■

Rolande AZAM
Maire de Tanus

La passerelle des Planques et Claude Rivenq

Le dimanche 28 juin, il régnait sur la chapelle de Las Planques, une atmosphère, enjouée pour l'inauguration de la passerelle rénovée par l'entreprise " l'Esprit des Bois " de Castelmary dans l'Aveyron. Dans le cadre de sa compétence " sauvegarde du petit patrimoine bâti ", la Communauté des communes du Ségala Carmausin, a suivi les travaux et pris en charge en totalité le coût de cette restauration.

Sans cette participation, nous n'aurions jamais pu subvenir au montant des travaux qui s'élèvent à 47 550 €. Nos vifs remerciements vont donc vers Monsieur Didier Somen, Président de la Communauté des Communes. Autour de cette passerelle, une atmosphère enjouée, mais aussi remplie d'émotions, puisqu'elle a été baptisée " passerelle Claude Rivenq ".

Claude, en vrai tanusien, était amoureux de cet endroit en bordure du Viaur. Ancien adjoint au maire dans le précédent Conseil Municipal, il était président du Syndicat d'Initiatives et président par intérim de l'Association " Les Amis de Las Planques ". Il a beaucoup œuvré pour le développement touristique et culturel de la commune, mais aussi pour le territoire environnant. C'est lui qui avait initié le projet de la rénovation totale du tablier et des garde-corps de cette passerelle.

Il nous a quitté le 20 janvier 2009, malheureusement sans la voir achevée. Son nom restera associé à de nombreuses réalisations au cours de son mandat, sur la commune : aire de pique nique, embarcadère canoë, passerelle, toiture du clocher de la chapelle de Las planques, copie en bronze du buste de Paul Bodin (qui avait été volé). Il a contribué contre vents et marées à développer et défendre sa commune avec passion et ténacité.

Il fut un élu auquel aujourd'hui, nous pouvons rendre un grand hommage.



..... **Qué de Nous ?**

C o m p t e a d m i n i s t r a t i f 2 0 0 8

- Budget général :

Dépenses			
Poste	2008	2007	Variation N/N-1
Charges à caractère général	61 004,37	52 611,44	15,95%
Charges de personnel	68 539,70	61 875,22	10,77%
Autres charges	106 705,84	141 269,75	-24,47%
Charges financières	11 067,67	4 321,38	156,11%
Charges exceptionnelles		279,87	-100,00%
Amortissements et provisions		51 943,31	-100,00%
Total	247 317,58	312 300,97	-20,81%

Recettes			
Poste	2008	2007	Variation N/N-1
Aténuation de charges	4 732,67	2 432,83	94,53%
Produits des services	12 587,34	13 019,77	-3,32%
Impôts et taxes	105 161,67	115 546,38	-8,99%
Participations	91 985,19	85 192,32	7,97%
Autres produits	21 709,87	20 022,92	8,43%
Produits financiers	5,78	5,78	
Produits exceptionnels	380,12	53 353,38	-99,29%
Excédent reporté	65 253,63	87 981,22	-25,83%
Total	301 816,27	375 121,77	-19,54%

Excédent	54 498,69
-----------------	------------------

- Subventions associations :

Associations	Subventions, autres prises en charge
Amicale de l'Age d'Or	- Subvention : 183.00 €
Club de l'Amitié	- Subvention : 183.00 €
Football Club Tanusien	- Subvention : 300.00 € - tonte terrain (employé communal) - engrais terrain 218.58 € - électricité : 571.88 € .
Boule Tanusienne	- subvention : 150.00 € - éclairage terrain
Gym Viaur	- subvention : 92.00 €
Société de Chasse	- subvention : 92.00 €
Comité de la Foire du Ségala	- subvention : 700.00 € -agent communal + camion pour préparation foire
SI	- Apéritif marché de pays - mise à disposition agent communal - camion pour préparation repas du marché de pays
Comité des fêtes	- subvention : 500.00 €
Les amis de Las Planques	- Subvention : 0

- Budgets annexes :

	Assainissement	Lotissement	Centre Action Sociale
Fonctionnement			
Dépenses	31 040	309 450	2 000
Recettes	39 583	260 182	1 979
Solde	+ 8 543	- 49 268	+ 1779
Investissement			
Dépenses	170 545	0	0
Recettes	114 588	0	0
Solde	- 55 957	0	0

Amélioration des locaux communaux

“**E**n ce début d'été, de nombreux chantiers sont mis en œuvre. Les dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Général, avaient été déposés dès septembre 2008. Après acceptation de nos demandes, nous avons pu commencer les travaux.

Pose de doubles vitrages et volets dans les 3 bâtiments communaux par l'entreprise Christophe PAGES de Blaye les Mines:

- A l'ancien presbytère, 6 place de l'église : changement des fenêtres, volets battants et porte d'entrée.
- A l'ancienne poste, 17 avenue Paul Bodin, changement des fenêtres, porte et mise en place de volets roulants.
- Au 2 place de la Liberté : changement des volets battants à l'étage et mise en place de fenêtres, porte et volets roulants au rez de chaussée.

L'ensemble pour un montant total de 18 748 € subventionné à 50%.

Réhabilitation de l'ancienne cantine, 2 place de la Liberté, en un appartement de type T3, par les entreprises Trujillo de Valence et Tarroux de Lédergues. Coût des travaux 28 858 € HT : subventionné à 50%.

Réhabilitation de l'ancien bureau de poste au 17 avenue Paul Bodin, en un appartement de type T2, par les entreprises Mickaël Lauras de Ste Gemme et Tarroux de Lédergues. Coût des travaux : 20 841 € HT, subventionné à 30%. Toutes ces entreprises ont été retenues suite à un appel d'offres.

Isolation thermique : renforcement de l'isolation par la laine de verre dans tous les locaux communaux en rénovation, mais aussi à la mairie, par l'entreprise Belet Isolation de Rodez, coût : 4 620 € HT.

A partir de 2009, le Conseil Général ne subventionne plus la réhabilitation des immeubles, considérant que la commune peut récupérer le coût des travaux par la location, ce qui sera notre cas. ■

Voirie communale

L'entreprise " Route Plus " de Tanus, termine l'aménagement de la route d'accès au lotissement de la Bouriette, ainsi que la partie située devant la station d'épuration. Ces travaux s'inscrivent dans le reliquat de l'enveloppe de l'amélioration du parking de l'école.

Cette année, les travaux que l'on appelle FAVIL (Fond d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local) concerneront la réfection du trottoir devant la pharmacie et le cabinet des kinésithérapeutes, le changement des demi-buses devant le parking de la mairie, une partie de la route à Fournials menant à l'église, ainsi qu'une bonne section de la route de Marsal. C'est le SIVOM du canton de Pampelonne qui gère les commandes et les demandes de subventions auprès du Conseil Général. Total des travaux 31 786 € HT subventionnés à 50%. ■

Assainissement

Conformément à l'article L1331-1 du Code de la Santé Publique, nous avons jusqu'à fin 2009, pour effectuer le raccordement des eaux usées directement au réseau collectif. Les travaux sur les 3 bâtiments ; la mairie, l'ancien presbytère et l'ancienne poste, seront faits par l'entreprise Dias, suite à un appel d'offres. Le montant des travaux s'élève à : 7 920 € HT ■

Lotissement communal de la Bouriette

Voilà le 12^e et dernier lot vendu. C'est donc 12 familles que nous accueillons, soit 28 personnes dont des enfants en bas âge. Ce lotissement a été intégré dans le domaine public de la commune. Nous avons donc maintenant la rue et l'impasse de La Bouriette. La route partant de l'avenue Paul Bodin et rejoignant la route de Marsal est dénommée Rue Sainte-Martianne. Cinq lampadaires seront installés et pris en charge financièrement par le SIER (Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale). Le goudronnage des rues sera effectué l'an prochain dans le cadre du FAVIL.

Coût des travaux de viabilisation : 334 212 €. Montant des intérêts de l'emprunt: 28 954 €.

Vente des lots : 386 240 €. Reste à réaliser : 23 000 € (goudronnage des rues). ■

Assistance Sociale

La " Maison du Conseil Général de Carmaux ", mettra à notre disposition, une permanence de Madame Corinne PRAT, assistante sociale de la Sécurité Sociale. Elle vous recevra dans les locaux de la mairie dès le 10 août 2009. Ces permanences se feront le 2ème lundi de chaque mois de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous. Pour cela il faudra téléphoner au secrétariat de la Maison du Conseil Général au 05 63 80 22 30 (de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi). ■

Permanences de La Banque Postale

À compter du 30 juin, Madame Françoise IRASTORZA, conseillère financière de la Banque Postale, assurera ses permanences les mardis matin de 9h à 12h et les vendredis après-midi de 14h à 17h, dans les locaux de la mairie. ■

Un mois d'août musical

Chapelle des Planques

Pour sa 5^e édition, le Festival des 2 rives, initié par l'association URMAS et la commune de Jouqueviel, se tiendra le dimanche 9 août à 11h à la chapelle de Las Planques. Au cours de ce concert balade, nous pourrons écouter l'ensemble vocal : " Les Ephémères ". Rappelons que cette manifestation est possible grâce au soutien financier de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin et de l'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA).

Eglise de Tanus

Le vendredi 14 août, nous aurons le plaisir d'écouter Célia Quilichini. Depuis 2005, Célia, originaire de Carmaux et pianiste internationale, nous fait partager sa passion pour le piano. Cette année, elle sera accompagnée de Leslie Lévi, violoniste. Elles interpréteront des pièces de Debussy, Ravel, mais aussi dans un autre registre, des morceaux de Piazzola. Rendez-vous donc à l'église de Tanus à 21h. La soirée se terminera par la traditionnelle fouace. Nous remercions Madame Bernadette Stragapède, qui, en association avec la mairie, organise cette soirée. ■

Théâtre

La Compagnie de théâtre carmausine " La Déc'Ouverte " a proposé cette année un atelier théâtre animé par M. Jean-Louis Reynès. 6 enfants y ont participé tous les mercredis après midi de 15 à 16 heures dans les locaux de l'ancienne école. L'atelier théâtre a duré toute l'année scolaire.

Les parents ont beaucoup apprécié qu'une activité se déroule sur le territoire de la commune, sans qu'ils aient besoin de se déplacer à Carmaux ou ailleurs. Il s'est concrétisé par la participation des petits tanusiens, au spectacle de fin d'année qui a eu lieu le 13 juin à la salle P. Bérégovoy à Carmaux, spectacle regroupant les enfants de 2 autres ateliers carmausins de la compagnie. La municipalité tient à remercier M. Reynès pour son implication dans ce projet, ainsi que les enfants qui ont donné le meilleur d'eux même le jour du spectacle. Le fait que la culture se démocratise et ne se coupe pas du monde rural, témoigne bien de notre volontarisme, pour qui, culture ne rime pas avec rupture. L'année prochaine, si le nombre d'enfants inscrits est suffisant, l'atelier théâtre sera maintenu. Des informations seront délivrées à la rentrée scolaire. Possibilités de payer avec les bons CAF. ■

Journée du patrimoine des moulins

Le dimanche 14 juin, a eu lieu, la journée du patrimoine des moulins. Le " Moulin Bas ", situé au pont de l'ancienne RN88, avait ouvert ses portes. Yan et Martine Spaens ont accueilli toute la journée, de nombreux petits groupes, des familles, des randonneurs, des amoureux des moulins. Ils ont montré l'énorme travail de rénovation déjà effectué et exposé leurs projets : refaire passer l'eau du Viar sous les arcades, refaire tourner les turbines, se lancer dans les énergies renouvelables, ...Ce n'est pas le courage qui leur manque, mais un peu de temps libre et des anecdotes, des photos, des souvenirs de ce moulin. En avez-vous ? Ils aimeraient compléter leur album et tout connaître du passé de ce lieu. Ils seront très heureux de vous recevoir pour vous écouter. ■



N'oublions pas

Le samedi 20 juin a eu lieu à Carmaux la remise des prix du " concours de la Résistance et de la Déportation 2009 ", crée en 1971. Ce sont 777 élèves du département qui ont travaillé sur le thème : " les enfants et adolescents dans le milieu des camps d'extermination ". Travail très ardu car ne bénéficiant d'aucuns témoignages d'enfants, ces derniers étant exterminés dès leur arrivée dans les camps .Notre commune a été mise à l'honneur grâce à trois de nos adolescentes qui reçurent un prix de la main de Mr le Préfet du Tarn et de Mme Annie MALROUX fille d'Augustin MALROUX.

Pauline Vidal, dans la catégorie Collège, a remporté le 1er prix départemental pour son devoir individuel, Manon Coquillat le 2ème prix et Cynthia Stragapède a reçu le 3ème accessit dans la 2ème catégorie lycée. Nous pouvons même rajouter à la liste un 4ème nom, celui de Elodie Boutounet, petite fille de Jean notre ancien adjoint, récompensée au même titre que Pauline et Manon, pour la réalisation d'une Bande Dessinée leur valant le 1er prix collectif départemental. Bravo à ces 4 jeunes filles et merci pour leur devoir de mémoire. ■

Marché de pays

L'été est de retour et avec lui notre marché de pays qui, comme chaque année se tiendra le dimanche matin sur la place de l'église en juillet et août.

Charcuterie, conserves de canard, volailles cuites et crues, farçous, fruits et légumes, vin, melons, miel, permettront aux cuisiniers et cuisinières de concocter de très bons repas.

Le dimanche 19 juillet, le traditionnel repas se déroulera à partir de 12h30, après le non moins traditionnel apéritif offert par le Conseil Municipal. Cette année il y aura 2 nouveautés : une tombola tirée après le repas et dont les lots seront offerts par les commerçants du marché, et un vide grenier, installé place du Ségala (devant le foirail), dont les profits iront à une association " l'éveil du Laos "participant à la construction d'une école dans ce pays.

Si vous souhaitez exposer et vendre au cours du vide grenier vous pouvez vous inscrire soit au Syndicat d'Initiative, soit auprès de Mme Reynès. ■



Il y a 65 ans

Le 19 Août 1944 des éléments du groupe " Stalingrad " décident d'attaquer une colonne allemande se dirigeant vers Carmaux et venant de franchir le Viaur. Le sergent Cintas se poste alors avec une mitrailleuse et son servent dans la carrière dominant la route. Les allemands tombent dans l'embuscade et ouvrent un feu meurtrier. Le sergent Cintas tombe mortellement blessé.

Depuis 1964, sur l'ancienne RN 88, peu avant le pont vieux de Tanus, une stèle est érigée rappelant ce fait .Le temps et les intempéries ayant fait leur œuvre, la Municipalité avec l'aide financière du Souvenir Français et des Anciens Combattants a entrepris de la restaurer. Pour ce faire, elle sera avancée vers la chaussée de manière à la rendre plus visible.

La stèle rénovée, le Conseil Municipal pense que la date du 23 Août serait opportune pour une nouvelle inauguration et ne manquera pas de vous tenir informés. ■

Energies renouvelables

Vous voulez installer des panneaux solaires, renforcer l'isolation de votre maison, en bref, faire des économies d'énergie, contacter l'IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables). Monsieur COMBES, responsable à l'Espace Info Energie du Tarn, assure des permanences sur rendez-vous, le vendredi matin, à la mairie. Appelez au 05 63 41 46 62. ■

Passeports biométriques

Depuis le 29 juin, la nouvelle procédure d'enregistrement des demandes de passeport est opérationnelle dans le Tarn. Désormais, les usagers peuvent faire établir leur passeport dans une commune dotée d'un dispositif de recueil. Pour nous, il faudra aller à la mairie de Carmaux du lundi au vendredi (8h30 à 12h et de 13h30 à 17h). Les imprimés de demande sont disponibles à la mairie de Tanus.

Le coût reste inchangé à 88€ pour les adultes, auquel il faut rajouter 1€ si l'on fait la photo sur place. ■

"A pied, c'est toi qui conduis"

Premier diplôme pour nos pilotes en herbe ! Le permis piéton leur fait comprendre les dangers de la rue, apprendre les panneaux concernant les piétons, éviter tous les pièges du trottoir. Initié par le réseau d'écoles, le permis piéton a été remis aux élèves du CE2, le 4 juin. Les gendarmes de la Brigade de Pampelonne ont distribué le diplôme. Ensuite un échange de questions-réponses s'est engagé. Les enfants étaient curieux de la vie en prison et des armes portées par les gendarmes. ■

Un pizzaiolo à Tanus

Depuis quelques mois, sur la place de l'église, à partir de 18h, nous pouvons acheter des pizzas cuites au feu de bois. En effet, la " camionnette-cuisine " PIZZA MANO, nous régale de toute une variété, aussi alléchante les unes que les autres. Devant son succès, il vient non seulement le 1^{er} lundi du mois, mais également le 3^e lundi. N'oubliez pas de les commander en début d'après-midi au 06 46 03 89 82. ■

Incendie du local technique

Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin, les jeunes, rentrant de la fête ont aperçu des flammes. Aussitôt les pompiers sont alertés et l'incendie circonscrit. Il semblerait que le feu soit la conséquence d'un court-circuit électrique, ou peut-être d'un coup de foudre (la météo nous en a signalé plusieurs ce soir là). Tout ne s'est pas embrasé, mais la très forte chaleur dégagée a fait de gros dégâts. La toiture qui est tombée en partie doit être refaite en totalité, la charpente métallique ayant beaucoup chauffée, de même que le portail d'entrée. Toute l'installation électrique est aussi à refaire. Le camion n'est plus qu'une carcasse de tôle et beaucoup de matériel ou d'équipements stockés sont inutilisables. La grande quantité de suie produite, recouvre les murs, des accessoires de l'école, des réserves en tout genre. L'expert envoyé par AXA Assurances, a désigné la société Manresa d'Albi, pour effectuer une décontamination de l'ensemble. Les devis sont en cours. ■

Plus jamais ça !

A chaque bulletin municipal, nous devons revenir sur le tri sélectif ! On s'aperçoit d'après les compte-rendus du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères), que ce sont très souvent les mêmes containers jaunes qui sont refusés, car mal triés. Vérifiez sur le guide que nous avons distribué et en cas de doute, c'est dans le container vert que l'on jette. De même, ayez un peu de respect pour l'agent technique, qui doit ramasser vos déchets jetés n'importe où. La déchetterie de Blaye les Mines est ouverte tous les jours et gratuite pour les particuliers. ■



Comité de Rédaction : Conseil Municipal Mairie de Tanus - Imprimé par nos soins